

Mobilité stage : Aides financières gérées par le SRI

ERASMUS SMP

Réservée aux étudiant-es de L2 au Master 2 qui effectuent un stage en Europe

- Critère d'attribution : pas de condition de ressources
- Durée de l'allocation : 2 mois (60 jours) à 12 mois
- Montant de l'allocation : 420€ - 520€/mois selon la destination (Cf. Grille d'attribution 2020-2021)

CRIF-AMIE

Réservée aux étudiant-es de L1 au Master qui effectuent un stage toutes destinations confondues

- Critère d'attribution : Niveau de ressources (cf. page dédiée)
- Durée de l'allocation : 1 mois (30 jours) à 10 mois
- Montant de l'allocation : 250€ - 450€/mois selon la destination

MESR-AMI

Réservée aux étudiant-es de la L1 au Master et de l'IEJ, allocataires du CROUS, effectuant un stage toutes destinations confondues

- Critère d'attribution : Allocataire du CROUS
- Durée de l'allocation : 2 mois (60 jours) à 9 mois sur l'ensemble du cursus universitaire
- Montant de l'allocation : 400€/mois

UFA

Réservée aux étudiant-es inscrits aux doubles cursus franco-allemand UFA

- Pas de condition de ressources
- Durée de l'allocation : de 2 à 4 mois
- Montant de l'allocation : 300€/mois

Toutes ces aides sont cumulables avec la bourse du CROUS